## LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelon- nement
0703.10.31	<ul> <li>Oignons et échalotes, verts:</li> <li>Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 22 semaines au</li> </ul>		
	cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	5.51¢/kg mais pas moins de 12.5%	C
0703.10.39	Autres	En fr.	D
0703.10.91	Autres:Importés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 46 semaines au	2.21a/la	С
	cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	3.31¢/kg mais pas moins de 15%	C
0703.10.99	Autres	En fr.	D
0703.20.00	-Aulx (ails)	5%	С
0703.90.00	-Poireaux et autres légumes alliacés	5%	С
07.04	Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles similaires du genre <i>Brassica</i> , à l'état frais ou réfrigéré.		
0704.10	-Choux-fleurs et choux-fleurs brocolisImportés au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes, mais n'excédant pas un total de 20 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars:		
0704.10.11	En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27kg chacun	2.21¢/kg mais pas moins de 5%, plus 5%	С
0704.10.12.	En vrac ou en paquets d'un poids excédant 2,27kg chacun	2.21¢/kg mais pas moins de 5%	С
0704.10.90	Autres	En fr.	D